

Zeitschrift: Jeunesse et sport : revue d'éducation physique de l'École fédérale de gymnastique et de sport Macolin
Herausgeber: École fédérale de gymnastique et de sport Macolin
Band: 35 (1978)
Heft: 6

Rubrik: Sport pour tous

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 30.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Rapport final des Jeux 77 (extraits)

Introduction de K. Glatthard
Rapport de L. Buchmüller

Introduction

Les «Jeux 77» ont succédé aux «Olympiades populaires» suisses de 1975. Malheureusement, leur succès fut moindre et le nombre des participants est resté passablement au-dessous de ce que l'on attendait généralement. Finalement, on a enregistré un total de 220 000 participants, ce qui représente un recul d'environ $\frac{1}{3}$ par rapport au chiffre de 350 000 comptabilisé au terme des «Olympiades populaires».

Ce rapport, de même que de nombreuses autres analyses, vont tenter de déceler les raisons profondes de cette régression.

Objectif des «Jeux 77»

Comme les «Olympiades populaires» de 1975, les «Jeux 77» ont été conçus pour battre le rappel dans le domaine du sport pour tous, et dans celui de franchir un nouveau pas en avant.

Ils s'étaient donné deux objectifs principaux:

- comptabiliser un nombre de participants supérieur à celui de 1975. En d'autres termes, ils devaient inciter davantage de «non sportifs» et de «sportifs d'occasion» à la pratique régulière d'une activité physique
- améliorer, grâce à une attention réciproque accrue, la collaboration entre l'ASS et les organisateurs (fédérations, associations, services des sports cantonaux et communaux, autorités municipales, etc.). Il est en effet temps, semble-t-il, que les bases établies durant ces dernières années pour une plus large diffusion du mouvement «Sport pour tous» deviennent opérationnelles et que l'apparition de nouveaux groupements d'organisation les rende de plus en plus solides.

Bien qu'ayant connu un succès appréciable, les «Jeux 77» n'ont pas atteint le premier de ces deux objectifs.



Le deuxième volet de l'opération, par contre, à savoir l'amélioration de la collaboration entre l'ASS et les organisateurs, a abouti à une pleine réussite. Ceci s'explique partiellement par le fait que l'Association suisse du sport a orienté sa publicité essentiellement en fonction des organisateurs auxquels elle a apporté une aide maximale. Malheureusement, le phénomène qui aurait dû jaillir logiquement de cette action (davantage d'organisateurs, donc plus de participants) n'a pas eu lieu.

Phase de préparation

Changement de nom

Déjà lors de leur phase préparatoire, les «Olympiades populaires» de 1975 nous ont valu des difficultés à cause de leur dénomination. Il devint assez rapidement évident que, pour diverses raisons, une nouvelle édition devrait porter un autre nom. Un sondage, effectué auprès des personnes directement concernées, nous donna alors la confirmation que l'appellation «Jeux 77» était, et serait bien acceptée. Nous étions toutefois bien conscients que cette modification n'apporterait pas une solution à tous les problèmes, et qu'elle en ferait peut-être surgir de nouveau d'ordre différent.

Mais l'élimination du terme «olympiade» suffit-elle à expliquer le recul de participation enregistré? Nous ne le pensons pas! Elle en fut certainement l'une des causes, mais de loin pas la seule.

Distinctions

Pour des raisons d'ordre financier et administratif, nous avons renoncé, lors des «Jeux 77», à remettre une distinction pour participation multiple.

Par déduction, on a pu établir, par la suite, que la disparition de cet insigne explique, partiellement du moins, la stagnation du nombre de participations.

Mais nous avons également admis, préalablement, qu'il valait mieux enregistrer la participation de 300 000 personnes différentes ne s'inscrivant qu'à une seule épreuve, que celle de 100 000 personnes s'alignant dans trois épreuves. Le point de vue de l'organisateur est, bien sûr, quelque peu différent. Celui-ci s'estime satisfait en premier lieu si «sa» manifestation a été bien fréquentée, peu importe qu'une partie des candidats soient les mêmes dans deux, trois, voire quatre des spécialités proposées à son choix.



En conséquence, et abstraction faite des limites contraignantes imposées par le budget, il est indispensable de trouver le moyen, lors d'une prochaine édition des «Jeux», de récompenser – à nouveau – raisonnablement et utilement ceux qui sont prêts ou désireux de multiplier leurs efforts dans plusieurs branches sportives.

Organisateurs et manifestations

Les organisateurs ont accueilli les «Jeux» de façon très prometteuse. On a pu s'en rendre compte à différents signes, parmi lesquels ceux qui suivent sont particulièrement significatifs:

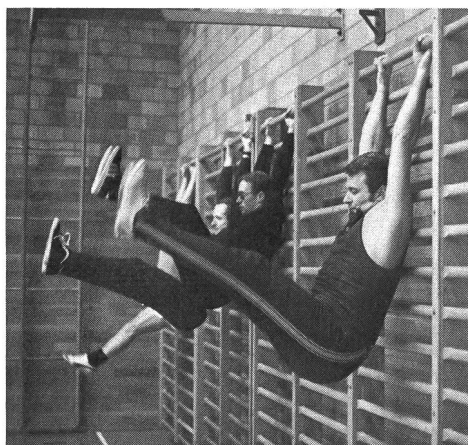
- les fédérations et associations sportives ont commencé, longtemps à l'avance, à s'identifier avec les «Jeux 77» et plusieurs d'entre elles réservèrent un point de l'ordre du jour de leur assemblée de printemps à cette importante manifestation
- des 65 associations d'organisateurs qui s'étaient constituées en 1975, 58 renouvelèrent leur contrat, alors que 55 autres voyaient nouvellement le jour. Quant au nombre des organisateurs isolés, il est resté à peu près le même (142). En bref, les «Jeux 77» ont comptabilisé davantage de points d'organisation (255 contre 230) et de manifestations proprement dites

(3000 contre 2500) que les «Olympiades populaires» de 1975

– enfin, le «raz de marée» si redouté des commandes de dernière minute ne s'est pas produit, la grande majorité des organisateurs ayant bien suivi nos consignes et s'y étant pris à temps.

Moyens de communication

La radio, la télévision et la presse ont pris une part prépondérante à la propagation des «Jeux 77»: on peut en effet s'estimer satisfaits. Sachant que radio et télévision s'adressent d'abord à un vaste public aux intérêts souvent divers, il est logique que ces moyens de communication aient braqué leurs interventions essentiellement sur quelques «sujets» de portée nationale comme, par exemple, la cérémonie d'ouverture de Renens. Il est par contre du ressort de la presse locale et régionale de couvrir ce qui se passe dans un secteur bien déterminé. Sur ce point, les «Jeux» ont démontré que, à l'avenir, les organisateurs devront s'efforcer de rechercher, avec les journaux de l'endroit, une collaboration accrue et, si possible, plus efficace.



Evaluation et conclusions

Nous avons renoncé, cette année, à une évaluation au moyen de cartes perforées pour des raisons financières et pour alléger la tâche administrative des organisateurs. Nous leur avons toutefois demandé de remplir, en bonne et due forme, une formule d'annonce, bien que ce procédé soit à l'origine de lacunes et de négligences dont on ne connaît pas exactement l'importance.

Ceci dit, les remarques formulées par les responsables de manifestations nous ont permis de tirer quelques conclusions intéressantes:

«Jeux 77»: participation par discipline

Disciplines	Total	%
Gymnastique (gymnastique pour tous, gymnastique préparatoire au ski, etc.)	44 329	19,99
Natation	32 154	14,50
Athlétisme (concours multiples, courses diverses)	30 378	13,70
Jeux (jeux d'équipes et petits jeux avec et sans ballon, tennis et tennis de table)	20 986	9,46
Excursions, marches	19 848	8,59
Course d'orientation	17 277	7,79
Cyclisme	15 682	7,07
Manifestations folkloriques, tir	14 391	6,49
Parcours de mise en condition physique	11 812	5,33
Sport pour personnes âgées et pour handicapés	5 859	2,64
Manifestations pour familles, pour la mère et l'enfant	3 647	1,64
Danse sportive, populaire, de jazz	2 372	1,07
Autres disciplines sportives	3 031	1,37
Total	221 739	100,00

– en général, l'affluence des participants fut moins grande que lors des «Olympiades populaires» de 1975

– les enfants formèrent à nouveau une majorité

– les disciplines sportives à caractère typiquement «populaire» furent celles qui connurent de loin le plus grand succès, aussi bien au plan de l'organisation qu'à celui de la participation

– l'enthousiasme a considérablement régressé, lui aussi à tous les niveaux. Pour des raisons qu'il est encore difficile d'élucider, on assiste, semble-t-il, à une relative saturation de l'exercice physique sportif.

Evaluation d'après la participation par discipline

L'éventail des disciplines a été considérablement élargi par rapport aux «Olympiades populaires» de 1975. En effet, le manuel de l'organisateur proposait 27 branches sportives à choix. Par principe, toutefois, un organisateur gardait la possibilité d'inscrire à son gré toute autre spécialité au programme de sa manifestation. L'analyse des formules d'annonce a démontré, une fois de plus, que ce sont celles qui requièrent le moins de complications techniques et qui sont les plus facilement abordables par la masse, qui ont la préférence du public.

Perspectives

L'objectif principal que nous nous étions fixé, à savoir d'obtenir une participation accrue aux «Jeux 77» par rapport aux «Olympiades populaires» de 1975 n'ayant pas été atteint, nous nous sommes sérieusement posé la question de savoir si ce genre d'action avait encore sa raison d'être.

Après mûre réflexion et après avoir sondé l'opinion des organisateurs, nous sommes arrivés à la conclusion que les «Jeux 77» ne devaient en tout cas plus être présentés de la même façon en 1979. Mais tout le monde est d'accord pour reconnaître la nécessité de poursuivre un effort général en faveur du «Sport pour tous». La commission «Sport pour tous» aimerait que les débats ne se cantonnent pas constamment dans les rangs de l'ASS, c'est pourquoi elle a prévu d'accorder une importance particulière, dans son programme de travail 1978, aux contacts et aux échanges d'idées avec les organisateurs. En effet, les responsables de la commission «Sport pour tous» ont à cœur de venir à la rencontre de ceux qui se dévouent pour mettre sur pied des manifestations ouvertes à la masse, de venir à leur rencontre, donc, pour les soutenir davantage encore que par le passé dans leurs efforts, afin que l'infrastructure indispensable puisse prendre forme, lentement peut-être, mais sérieusement et sûrement. Les organisateurs sont donc les moteurs de toute initiative en faveur du «Sport pour tous». Nous adressons, par conséquent, un appel vibrant à tous ceux d'entre eux qui jouissent déjà d'une certaine expérience en la matière pour qu'ils continuent leur activité dans leur région, même si l'écho, dans la population, a été moins favorable qu'on ne l'avait d'abord espéré.

Informations pour les organisateurs de manifestations Sport pour tous

Entraînement de natation pour adultes

Dans une société, et ceci pour de nombreuses raisons, la pratique de la natation est très attractive, surtout lorsque l'on s'adresse aux enfants et aux adolescents. Mais il est des adultes qui aimeraient nager, eux aussi, et profiter des conseils d'un spécialiste sans être obligés de s'inscrire à un club. Pour eux, le «Schwimmverein Limmat Zürich» a créé un groupe spécial qui permet à ses adhérents de bénéficier de cette faveur une fois par semaine.

En effet, chaque vendredi, de 20 h. à 21 h., un entraînement léger est organisé, pour ces «amateurs de natation», sous la conduite de Steven Genter, chef entraîneur et champion olympique aux Jeux de Munich, en 1972. Le groupe est ouvert à tous les adultes qui désirent en faire partie, contre une petite cotisation de membre à verser à la caisse du club. Cette «section» d'un caractère particulier compte déjà dix adhérents qui, par ce biais, ont acquis l'habitude d'un entraînement régulier. Les nouveaux membres sont admis en tout temps. Quel autre club de natation s'intéresse-t-il à tenter une pareille expérience?

Le hockey à la portée de tous

Le «unihoc» est un jeu facilement à la portée de tous et qui peut être pratiqué partout. Par son équipement et ses règles, il ressemble au hockey. Cependant, trois hommes par équipe (gardien y compris) suffisent déjà pour jouer au «unihoc», et il est toujours possible d'adapter les règles aux circonstances du moment. Les accessoires de jeu étant en matière plastique, tout danger est pratiquement écarté.

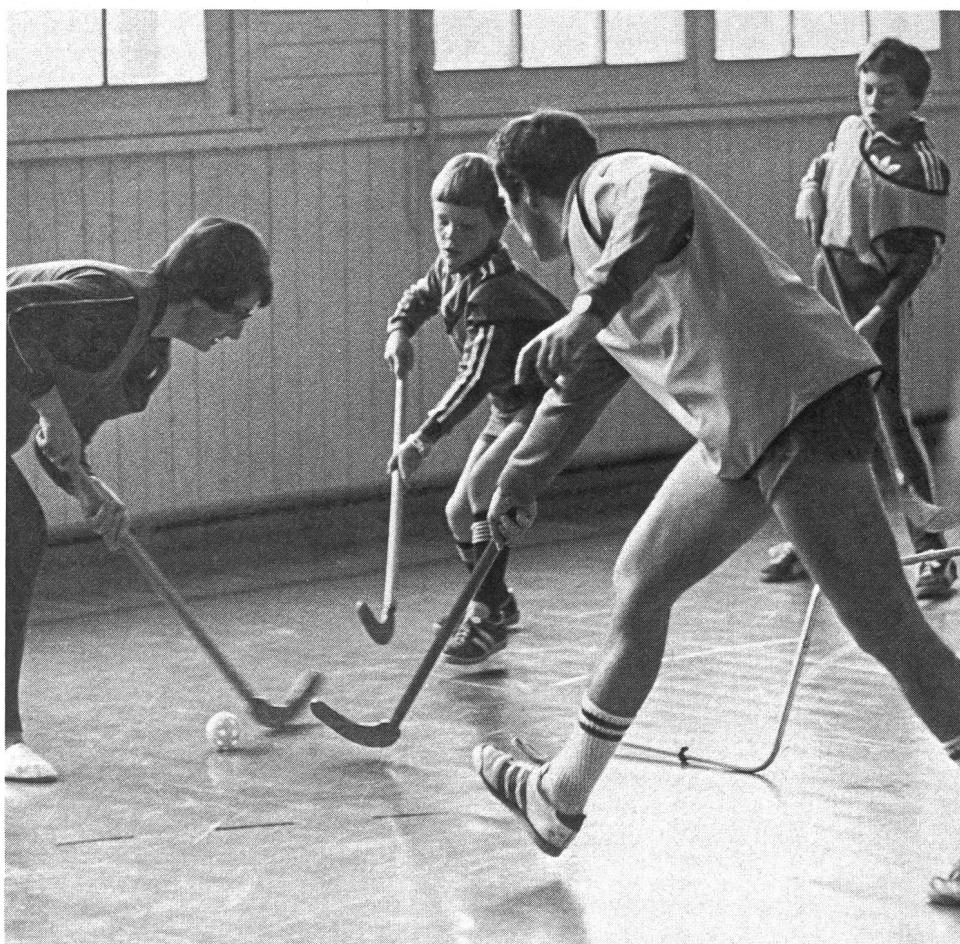
Le moniteur peut, s'il le juge utile, adapter les règles à la maîtrise technique et à la condition physique des joueurs, et les modifier en fonction des conditions d'entraînement. Ce qui compte avant tout, dans la pratique du «unihoc», c'est d'atteindre l'objectif recherché et d'observer un indispensable esprit chevaleresque.

Sport communal: l'exemple de Mönchengladbach (RFA)

A Mönchengladbach, il n'y a pas que le football et Borussia. Depuis 1976, on y organise aussi les «Trimm-Trimester», sorte de cours, d'une durée de deux à quatre mois, réservés à l'enseignement et à l'apprentissage d'activités et de sports de loisir destinés avant tout aux personnes qui n'ont pas la possibilité de les pratiquer ni à l'école, ni dans une société. Cet exemple a été favorisé par le fait que Mönchengladbach possédait déjà un «Service des loisirs et des sports». Ce fut d'ailleurs la première grande ville allemande à avoir pris l'initiative d'ouvrir un tel bureau. Grâce à cet organisme et avec l'aide des fédérations et du «Deutscher Sportbund» (DSB), l'Association allemande des sports, tous les problèmes courants relatifs surtout à l'organisation de manifestations sportives populaires, purent être grandement facilités et simplifiés.

Collaboration entre les sociétés et l'administration communale

Préalablement, une enquête avait été faite, enquête qui servit à mettre en relief l'explosion des sports de loisir et qui démontra clairement la nécessité d'une collaboration entre les sociétés sportives et l'administration communale. En effet, les clubs allaient bientôt être dans l'impossibilité de faire face, seuls, à ce qui ressemblait de plus en plus à un raz de marée. Il restait pourtant bien entendu que l'organisation des cours qui étaient déjà projetés demeurerait de la compétence de ces derniers. La ville ne mit jamais en doute qu'il faut faire passer et qu'il faut favoriser le sport de société (40 000 membres) et le sport scolaire avant le sport de loisir. Pourtant, elle devait bien se rendre à l'évidence que cette activité allait combler une importante lacune, grâce surtout au large éventail de possibilités offertes aux choix des sportifs non spécialisés (les «points de rencontre pour coureurs



à pied» et les «cours de condition physique générale» sont, à côté de la «natation», les activités qui connaissent le plus grand succès).

Etre actif sans obligation

Il est intéressant de relever que ces cours sont surtout bien accueillis par les personnes âgées de 30 à 50 ans. Ceci prouve que l'école et la société sportive suffisent pratiquement à satisfaire les plus jeunes, alors que les «vétérans» se sont en général regroupés sous diverses appellations.

Il paraît donc évident que les «sportifs non organisés» veulent poursuivre l'activité à laquelle ils ont occasionnellement goûté, mais qu'ils désirent le faire sans contrainte et sans obligation. Pour l'administration communale, cette constatation fut en quelque sorte réjouissante, puisqu'elle devait permettre une utilisation plus rationnelle des installations et, en particulier, des salles de gymnastique et de sport.

Les clubs sportifs sont «déchargés»

L'intérêt que les sociétés sportives peuvent porter aux «Trimm-Trimester» n'est pas motivé en dernier lieu par un aspect financier fort alléchant: en effet, comme l'expérience l'a démontré, les taxes versées spontanément par les participants couvrent la totalité des frais. Quant aux installations, elles sont mises à disposition par la ville, dont l'administration prend aussi à son compte les charges administratives. L'organisation centralisée, de même qu'une publicité appropriée, permettent de renseigner largement ceux qui désirent s'inscrire. Dans toute la mesure du possible, on tient compte, aussi, des propositions et des vœux émis par les intéressés. Les sociétés sont donc déchargées du menu fretin administratif et, grâce aux subventions de cours et aux indemnités accordées aux moniteurs par «l'Association allemande des sports» (DSB), elles s'en sortent finalement mieux, sur le plan financier, que ce ne serait le cas en encaissant les cotisations que leur rapporteraient ces sportifs «libres» s'ils devenaient membres à part entière.

Une initiative couronnée de succès

Ces considérations expliquent en grande partie les raisons qui font que cette initiative se soit soldée par un premier bilan hautement positif. En effet, ce ne sont pas moins de 109 cours groupant quelque 1600 participants qui purent être organisés durant le premier «trimestre». L'éventail des disciplines proposées est sans cesse élargi. A côté des branches à succès, tels

que le judo, le karaté, le tennis de table ou le jeu de quilles, on mit aussi sur pied des cours spéciaux de tennis et de badminton. Le deuxième «trimestre» 1976 permit déjà le déroulement des premiers cours pour avancés. Pourtant, ce sont les nouveaux intéressés et les débutants qui retiennent et qui continueront à retenir en premier lieu l'attention des promoteurs, ceci pour éviter que ne se forment, par enchaînement, des «pseudo-sociétés» quelconques.

Pas de commercialisation

Les responsables du mouvement que nous venons de décrire ont la ferme volonté de lutter, par tous les moyens dont ils disposent, contre la commercialisation croissante du sport de loisir. Cet essai a pour objectif lointain d'inciter le maximum d'habitants de l'agglomération concernée à pratiquer une activité physique sportive et il tend à unifier les nombreux programmes consacrés aux sports de loisir (y compris ceux des universités populaires, par exemple) en les intégrant dans cette nouvelle conception qui met en exergue la collaboration exemplaire entre les clubs sportifs et l'administration communale.

Modèle pour un programme sportif de vacances – Conseils pour les offices du tourisme

Un nombre croissant de vacanciers en villégiature dans les stations et dans les centres touristiques de Suisse ne considèrent plus leurs vacances seulement comme une simple période de «dolce far niente»; ils ont compris que quelques séances d'exercice physique sont non seulement bonnes pour leur forme physique, mais peuvent être aussi amusantes et agrémenter leur séjour. Tenant compte de cette évolution, la Commission Sport pour tous de l'Association suisse du sport (ASS) a élaboré un modèle pour un programme sportif de vacances, modèle qui peut s'adapter aux circonstances, à l'infrastructure et aux catégories de vacanciers les plus diverses, selon les désirs des organisateurs et des estivants de chaque station.

Conseils pratiques

Outre des indications générales, ce modèle donne une foule de renseignements de détail. Il présente différents jeux et disciplines sportifs qui se prêtent tout spécialement à ce genre de programme. Le manuel Sport pour tous destiné aux organisateurs, mis à la disposition de toutes les

personnes intéressées, fournit de plus amples informations sur les sports entrant en ligne de compte.

Ce qui importe, c'est d'organiser des manifestations divertissantes, simples et qui, de ce fait, attirent un large public. Elles doivent être peu onéreuses pour le vacancier et lui donner l'occasion de nouer de nouveaux contacts. L'idéal serait que ces programmes servent de point de départ, c'est-à-dire qu'ils incitent les participants à continuer à faire du sport au-delà de leurs vacances. Ils devraient, en outre, «mobiliser», pour ainsi dire, les personnes de tous les âges, entraînées ou non.

Le modèle de l'ASS contient aussi des indications concernant le matériel nécessaire et la propagande; il mentionne également les possibilités de soutien offertes par l'ASS. Il peut être obtenu gratuitement à l'ASS, case postale 12, 3003 Berne 32.

L'exemple de Lenzerheide-Valbella

Jürg Studer, le promoteur de cet exemple de programme, sait de quoi il parle; il est secrétaire des affaires sportives à l'office du tourisme de Lenzerheide-Valbella et maître d'éducation physique EPF, et c'est lui qui est à l'origine d'une telle initiative intitulée «Dolce far sport» qui suscite chaque année plus d'intérêt et ne cesse de prendre de l'ampleur.

Ce programme est axé sur la période des vacances d'été – début juillet à mi-août – mais il n'en est pas moins «applicable», aussi, pendant les vacances d'automne.

Ce sont les cours de gymnastique matinale, l'entraînement général de la condition physique (fitness), le «Top fit test» (footing autour du Heidsee), les différents jeux, le tir à l'arc et la course d'orientation qui ont, jusqu'à présent, remporté le plus grand succès. Sont en outre inscrits au programme: le tennis de table, le badminton, la natation, la course en forêt, le parcours Vita et le vélo. Bien aménagée, la station de Lenzerheide permet aussi de s'adonner à la voile, à l'aviron, à l'équitation et même au golf. Enfin, le sauna et les examens médico-sportifs figurent au nombre des prestations offertes.

Afin de stimuler les participants, on leur attribue des points appelés «points fitness» pour chacune des disciplines accomplies. Celui qui en a accumulé un nombre suffisant reçoit un insigne valeur bronze, argent ou or. Le fait que la participation se soit élevée, en moyenne, à 61 personnes par cours (ceux-ci sont dirigés par des maîtres de sport) prouve bien la popularité du programme de vacances «Dolce far sport» de Lenzerheide-Valbella.